



07 86 87 47 07

6 Rue de Maindigour
23000 GUERET

udps23@anps.fr



MAC SST - Maintien et Actualisation des Compétences SST

1 jour 7 heures

Programme de formation

Public visé

Personne titulaire de la carte de "SAUVETEUR-SECOURISTE DU TRAVAIL" dans la période de validité de 24 mois.

Dans le cas où ce maintien & actualisation des compétences ferait défaut, le SST perd sa "certification SST", mais en aucun cas son obligation d'intervenir pour porter secours (article 223-6 du code pénal).

La validation lors d'une session de maintien et d'actualisation de ses compétences lui permettra de recouvrer sa "certification SST" et une nouvelle carte lui sera délivrée.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Pré-requis

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST), ou MAC SST de moins de 24 mois.

Objectifs pédagogiques

A l'issue d'une formation, le SST doit être capable d'intervenir efficacement, face à une situation d'accident du travail, en portant secours à la ou aux victime(s). Il doit être capable également d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels. Ceci dans le respect de l'organisation, et des procédures spécifiques de l'entreprise.

Description / Contenu

La formation est composée de 2 domaines de compétences et 8 séquences de formation :

DOMAINE DE COMPETENCES 1 - Intervenir face à une situation d'accident du travail





1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours de l'entreprise
2. Protéger de façon adaptée
3. Examiner la victime
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours au plus près de la victime
5. Secourir la victime de manière appropriée

DOMAINE DE COMPETENCES 2 – Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Modalités pédagogiques

Cet enseignement est réalisé, pour un groupe de 4 à 10 personnes en intra-entreprise ou en interentreprises, en présentiel, à partir de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mise en situation d'accidents simulés dans une salle dégagée permettant les exercices pratiques.

Matériel pédagogique

- Le déroulé pédagogique de l'acteur SST de l'ANPS
 - Le document de référence INRS
 - Le manuel du formateur INRS
 - Le guide des données techniques et conduites à tenir INRS
 - L'annexe du guide des données techniques et conduites à tenir INRS
 - Les grilles de certification INRS
 - Les attestations de fin de formation INRS
 - Paperboard ou autre support / Vidéo projecteur / ordinateur...
 - Plan d'intervention + pictogrammes
 - Plan de prévention + pictogrammes
 - Aide-mémoire SST – ED 4085
 - Matériel de simulation
 - 1 DAE de formation avec accessoires
 - Lot de mannequins avec peaux de visage individuelles et/ou nécessaire de protection buccale
- Mannequin RCP adulte/Enfant/Nourrisson
- Matériel d'entretien et d'hygiène des mannequins + consommables

Moyens et supports pédagogiques

Un livret Aide-Mémoire produit par notre fédération nationale est remis à chaque participant, en plus des éléments obligatoires édités par l'INRS

Modalités d'évaluation et de suivi

En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 8 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification.





 07 86 87 47 07

 6 Rue de Maindigour
23000 GUERET

 udps23@anps.fr

Une Carte de “Sauveteur Secouriste du Travail” est délivrée aux personnes ayant suivi l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable aux épreuves certificatives.

Des évaluations formatives doivent-êtr effectuées tout le long de la formation.
Les évaluations certificatives doivent-êtr effectuées à la fin de la formation. Les grilles de certifications de l'INRS doivent-êtr utilisées.

